Compte-rendu de la Commission Sportive Aviron PACA
Le 6 mai 2021 - 20h via Zoom

Présents : CA Marseille, RC Marseille, SN Avignon, RC Cannes-Mandelieu, A.St Cassien, CMSA Marignane, CN Nice, CNPA Peyrolles, AC Manosque, Av. Toulon, SN Monaco, PCRA (F.Monrazel), CTS (G.Depierre)

Préambule : Le président de la commission des compétitions de la ligue (D.Lacoffrette) expose les raisons de la tenue de cette commission sportive :

- Organisations de régates sur Mai et Juin 2021, pour préparer les clubs de la meilleure manière en vue des Championnats de France reportés mi-juillet (J14, J16, Sprint senior).
- Travailler sur le calendrier 2021-2022

G.Depierre sonde les clubs sur leurs souhaits pour les évènements de mai juin qui seront organisés en PACA.

Régate de Peyrolles le 30 mai

Au programme de cette régate, toutes les catégories.
En J14, probablement 1X, 2X, 4X+, 8X+ → nous adapterons les catégories au décisions fédérales concernant l'épreuve de juillet, si toutefois des restrictions sont faites.
En J16, J18, Senior, tous bateaux.
Le programme qui sera conçu proposera des séries avec classement au temps, de manière à pouvoir faire courir tout le monde 2 fois dans la journée.
Parution du programme : 11 mai

Régate de Peyrolles le 20 juin (le lieu est confirmé)

Programme complet de J14 à Senior ; ce programme sera adapté aux restrictions en vigueur.

Les réponses sur l'organisation de juin seront donnés avant le 20 mai.

Calendrier 2021-2022

Le calendrier est expliqué, et quelques modifications sont apportées sur des dates manquantes.

Deux inconnus subsistent :

- le stage PPJ de février (interligue) est fixé sur la 2ème semaine des vacances, mais doit être confirmé après consultation des autres ligues concernées (toute la zone B scolaire → Confirmation de date avant fin mai
- les dates de stage pôle. Celles-ci, mensuelles, seront communiquées avant fin juin.

Remarques sur calendrier :

- La catégorie J16 se verra proposer une TR sur 4000m lors de la TR de zone en mars. Les clubs seront tout de même sondés un mois avant, pour connaitre leurs prévisions d'engagement (dans le cas où les prévisions seraient faibles, cette course ne serait pas proposée ; les J16 pouvant alors tous être engagés en J18 sur 6000m)
- Le trophée de la couple (fin mars en Avignon) ne proposera que des bateaux longs, de manière à répondre au plus grand nombre de licenciés. Les mixtes de club seront bien entendu possibles.
- Plusieurs Indoor connectés seront proposés :
    - Finale RA5 en novembre
    - Etape indoor du championnat jeune début décembre (couplé avec l'étape 1 de la Régate Duel)
    - Championnat bi-académique UNSS, juste avant les vacances de Noël

Le calendrier sera mis en ligne sur le site de la ligue www.avironsudpaca.com

Colloque Equipe Technique Régionale aviron PACA

Un colloque en présentiel (sur Toulon Métropole ou Peyrolles) sera organisé le **lundi 28 juin prochain (9h-16h) à destination des professionnels des clubs**.
Ce colloque a vocation à bien présenter les actions de développement portées par la ligue dans lesquels les clubs peuvent s'inscrire, et à rappeler les objectifs qualitatifs de ces actions.

- Aviron Santé
- Aviron City Cup
- Aviron Scolaire
- Modalités de calcul pour répartir les subventions en fonction des prestations réalisées par les clubs
- Emploi et professionnalisation
- Améliorer son recrutement – exemples concrets
- Services civiques
- Développement durable
- Formations fédérales

Seront notamment rappelées et expliquées dans le détail les actions présentées à l'ANS pour 2021, et les perspectives d'action pour 2022. L'objectif étant que tout club bénéficie du même niveau d'information ; et pour cela, une vraie réunion en présentiel c'est l'idéal !

La ligue prendra en charge les frais de déplacement et de restauration pour un cadre professionnel par club.

Recensement des participants via sondage en ligne sous quinzaine.

Questions diverses

1) Arbitrage
   Le PCRA (président commission régionale des arbitres) souligne le fait que le nombre d'arbitres à officier n'est pas suffisant. Il faut trouver des solutions rapides sans quoi certaines régates ne pourront avoir lieu.
   Plusieurs idées sont émises :

- Mettre certains services civiques (SC) en formation arbitrage → c'est au club d'accueil de chaque SC de faire en sorte d'engager en formation arbitrage au moins ceux qui ne passent pas de diplômes fédéraux (Initiateur, Educateur). A minima, cela fait des moyens humains supplémentaires pour l'arbitrage sur l'année de leur contrat ; peut être certains trouveront satisfaction pour continuer d'exercer une fois leur mission de service civique terminée
- Faire en sorte que chaque club organisateur de régate (mer comme rivière) propose un pool de 5 candidats arbitres ou arbitres, pour assurer les missions les plus simples (contrôle d'identité à l'embarquement, pesée, …) et pourquoi pas créer des vocations pour l'arbitrage à plus long terme.
- Communiquer plus largement sur l'arbitrage de manière à ce que chaque licencié puisse trouver facilement l'info → cela sera fait via une page dédiée sur le site ligue le 17 mai prochain

Les propositions formulées seront proposées en CoDir PACA pour que des décisions fermes soient prises. Il en va de l'avenir de nos régates. Pas assez d'arbitres = pb sécuritaire = pas de régates.

2) Mutualisation des bateaux – Emprunte carbone

N.Boudoux (SN Avignon) propose que pour chaque régate sans véritable enjeu soit étudié la possibilité de mutualiser les bateaux, afin de :

a. Diminuer le nombre de remorque
b. Diminuer l'emprunte carbone de la régate
c. Faciliter la tâche de tous les clubs sur la gestion du déplacement du matériel

G.Depierre va envoyer un sondage sur lequel chaque club devra renseigner ses possibilités de prêt de matériel en fonction des régates. Les clubs les plus proches des évènements seraient

alors davantage considérés comme prêteurs, et les autres comme utilisateurs. Ce sondage permettra de voir si cette option de mutualisation de bateaux peut se faire facilement, avec notamment une rotation réelle entre prêteur et utilisateur
Exemple : lors du CR J14 PACA, peut tout à fait être décidé que 2-3 clubs fournissent le matériel pour tous les compétiteurs (18 skiffs, 12 doubles).

3) Subvention Equipement

Il est demandé au CoDir PACA d'envisager une campagne d'équipement des clubs en matériel bateau. Un peu sur le même modèle que ce qui avait pu être obtenu en 2010 par la ligue Provence-Alpes (80 ergos financés à 66% par le Conseil Régional – afin de lancer une action dans les établissements scolaires – ancêtre du RA5).
Il faudra travailler sur un argumentaire justifiant :

- Pourquoi cet achat de matériel bateau
- En lien avec une thématique porteuse → probablement que l'idée apportée au point 2) pourrait être la bonne thématique

Dans un premier temps, reprendre contact avec CR PACA pour relancer possibilité de subvention équipement, pour laquelle la ligue n'a pas fait de demande ces 4 dernières années.

Informations complémentaires suite à la réunion avec les 2 DR UNSS de ce 7 mai 2021

- Formation prof EPS – BEACH ROWING – mercredi 16 juin journée complète à La Seyne
- Formation prof EPS – Indoor connecté – mercredi 15 septembre PM à La Seyne
- Finale RA5 indoor connectée le 17 novembre PM → les établissements contactés seront ceux enregistrés sur le serveur RA5 entre le 1er janvier 2021 et le 10 octobre 2021
- Championnat Bi-académique indoor connecté le mercredi 15 décembre PM
- Championnats académiques en 2 lieux distincts (1 par académie) le mercredi 16 mars PM (date de report au cas où le 6 avril)

Il est important que chaque club communique sur les possibilités offertes par l'indoor connecté, pour que le nombre d'établissements et participants se développement fortement.

Fin de réunion à 22h

David LACOFFRETTE Président Commission Sportive	**Gael DEPIERRE** Conseiller Technique